

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ARABIA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

ARABIA SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 24 avril 2025, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2024, un dividende de **1,101 dinar** par action.

Ce dividende est payable à partir du **jeudi 22 mai 2025** aux guichets de L'ARAB TUNISIAN BANK et au siège de ARAB FINANCIAL CONSULTANTS sis au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.